



FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC

AVIS PRÉSENTÉ  
AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

---

---

*Le supplément de revenu garanti*

---

Septembre 2000

La Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) est un regroupement volontaire de personnes âgées de 50 ans et plus dont l'objectif principal est de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de ses membres et par voie de conséquence, de l'ensemble des aînés québécois.

Aujourd'hui, la FADOQ est présente dans 16 régions du Québec et rassemble 280 000 membres. La FADOQ défend les droits de ses membres et offre un terrain propice à leur épanouissement, quel que soit le domaine de compétence ou l'endroit où ils habitent. L'implication sociale de nos membres collabore au mieux-être de la communauté et à l'équilibre de notre société.

Nous sommes régulièrement invités devant le Comité permanent des finances. Et c'est la troisième année que nous venons parler de pauvreté. Plus spécifiquement, de la pauvreté des aînés. Ainsi, comprendrez-vous que nous réitérons le message de l'an dernier, n'étant pas certains qu'il soit entendu. Et nous croyons que la situation est encore plus urgente qu'elle ne l'était.

En effet, sur la place publique, on entend souvent parler de l'enrichissement des personnes âgées. Mais il faut bien comprendre qu'il s'agit d'un enrichissement global, ce qui n'empêche pas les plus pauvres d'entre nous de continuer à s'appauvrir. La richesse est aux mains d'une minorité.

Nous avons remarqué que les nouvelles mesures relatives à l'impôt que vous avez mises en vigueur cette année sont intéressantes pour la classe moyenne. Cependant, les pauvres ne bénéficient en rien de ces mesures. Il serait toujours opportun que des mesures fiscales et des crédits d'impôt s'adressent spécifiquement à eux afin de leur permettre de ne pas gruger dans des revenus déjà bien minimes.

### ***Question de revenu***

Nous vous rappelons qu'en 1996, les personnes seules âgées de 65 ans et plus avaient, au Québec, un revenu moyen de 16 946 \$<sup>1</sup>. Vous savez également que le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada a été fixé pour une personne à 17 409 \$ en région urbaine de plus de 500 000 habitants (les aînés représentent 12,5 % de la population dans la région métropolitaine de Montréal, et 12,3 % dans la région de Québec) et à 12 030 \$ en région rurale. Savez-vous que 64 % des personnes âgées vivant au Québec ont des revenus SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU. De plus, en 1996, 57 % des revenus des personnes âgées provenaient des programmes gouvernementaux, soit la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Y faire appel est déjà le signe d'un grand besoin. Et n'oublions pas la situation déplorable que vivent les femmes qui n'ont jamais été sur le marché du travail et qui n'ont droit qu'à la pension de la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti maximal : elles vivent avec 11 038 \$ par année !

---

<sup>1</sup> Ce revenu se chiffrait à 17 653 \$ pour l'ensemble des Canadiens âgés de plus de 65 ans.

En 1998, le rapport du Conseil national du bien-être social nous apprendait que 602 000 personnes âgées vivent dans la pauvreté au pays, et plus précisément, 42 % des femmes seules de plus de 65 ans étaient considérées comme pauvres. Le gouvernement ne peut ignorer ces personnes pauvres et doit agir en conséquence.

### ***Question de dépenses***

Comment croyez-vous que les aînés doivent et peuvent gérer un si petit portefeuille ? Le coût de la vie est le même, que l'on soit retraité ou travailleur. Certains vont jusqu'à dire que les aînés dépensent moins que les autres citoyens ! Ont-ils le choix ? À titre d'exemple, une chambre et pension dans la région de Montréal coûte annuellement 8 400 \$ au bas mot. Par ailleurs, les aînés continuent à manger (pas juste du pain), à se vêtir (vous savez combien il peut en coûter simplement pour une paire de chaussures), à se déplacer (une carte d'autobus à Montréal coûte aux aînés 26 \$ par mois, alors qu'une voiture en région rurale est d'une absolue nécessité), à s'offrir un loisir (le câble-vision pour bon nombre d'entre eux), à payer les services essentiels que sont le téléphone, l'électricité et les assurances (malheureusement, ils n'en prennent pas tous, n'en n'ayant pas les moyens). Que peut-il bien rester pour pallier aux urgences ? Si cette personne consomme des médicaments, avouez qu'il ne lui reste pas grand chose, particulièrement avec les nouvelles hausses imposées par le régime d'assurance médicaments, si même elle parvient à boucler son budget de base.

Illustrons notre propos par l'exemple d'une personne âgée type : 11 038 \$ de revenu/année moins 8 400 \$/année pour une chambre et pension, moins 100 \$ pour la franchise des médicaments, moins 312 \$ pour la carte d'autobus, il reste 2 226 \$ par année pour se vêtir, payer les petites nécessités (shampoing, crèmes, médicaments en vente libre, lacets pour les chaussures... cette liste est sans fin!) et s'offrir des loisirs. Avouez que c'est peu. Et la pilule est difficile à avaler, surtout si l'on a été contraint à vivre dans une chambre parce que l'on n'avait plus les moyens de se payer un petit logement.

Par ailleurs, n'oublions pas cette tranche de contribuables gagnant entre 11 000 et 15 000 dollars annuellement. Ils doivent payer pour tout (impôt, assurance médicaments, etc.) et sont loin d'avoir les moyens de se payer des déductions fiscales. Cette classe s'appauvrit de plus en plus.

Il devient donc urgent de bonifier les programmes de soutien pour permettre aux personnes âgées de vivre avec un revenu adéquat. Il est malheureux de rencontrer encore des aînés aux prises avec cette horrible décision, mois après mois : l'épicerie ou les médicaments, faute d'un revenu suffisant pour rencontrer les dépenses mensuelles de base!

La FADOQ demande encore une fois au gouvernement de procéder graduellement à l'augmentation du revenu annuel de base des programmes de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, et ce, de façon

urgente, afin qu'il atteigne au moins l'équivalent du seuil de faible revenu établi par Statistique Canada.

## ***Conclusion***

Nous implorons le gouvernement de poursuivre ses efforts afin d'améliorer la situation des retraités les plus démunis. Vivre dans la dignité jusqu'à la fin de ses jours ne devrait même pas être remis en question dans une société telle que la nôtre.

En l'an 2000, dans une société où l'on préconise l'équité, l'État ne peut continuer à se dégager de ses responsabilités envers ses membres les plus faibles et les plus démunis. Nos gouvernements ont le devoir de protéger et de soutenir financièrement les membres de la société qui ne peuvent, pour divers motifs, subvenir à leurs besoins essentiels. Ceci demeure quant à nous une obligation pour tout gouvernement d'une société qui se dit civilisée.

Et nous vous faisons part ici d'une volonté populaire. Lors de notre dernier Congrès, les membres ont énoncé et voté pour diverses orientations et priorités, dont celle-ci :

Compte tenu que, pour conserver son indépendance, il faut avoir des revenus suffisants, il est proposé que la FADOQ, revendique des mesures fiscales favorisant un revenu décent (baisse d'impôt, de taxes, crédits d'impôt pour les aidants naturels).

Quelles sont donc les perspectives d'avenir pour les plus démunis dans un tel état ?  
Et le gouvernement fédéral ne devrait-il pas tenir compte des mesures provinciales établies sur son territoire afin de s'assurer d'une équité des plus sommaire?